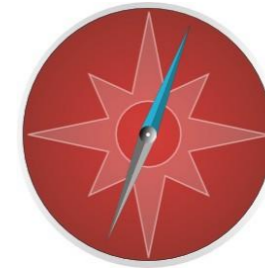


PLAN STRATÉGIQUE DU KAMOURASKA 2009-2014



JUIN 2008

Organisme mandataire du PSK 2009-2014



Centre local de développement



TABLE DES MATIÈRES

1	LE CADRE GÉNÉRAL DU PLAN STRATÉGIQUE DU KAMOURASKA 2009-2014	
	• La portée	3
	• Les objectifs principaux	3
	• Les valeurs fondamentales	4
	• Les approches	5
	• Les principes	6
2	ÉTAT DU TERRITOIRE	
	• Situation géographique et milieu physique	7
	• Population, services municipaux et services de proximité	8
	• Le marché du travail et l'entreprise	8
	• Agriculture et bioalimentaire	10
	• Forêt	11
	• Culture	11
3	LES ENJEUX, DÉFIS, PRIORITÉS ET MOYENS	
	• Les principaux enjeux du territoire	12
	• Les principaux défis des intervenants socioéconomiques	12
	• Vision territoriale 2020	13
	• Enjeu 1 : Relever le défi de la décroissance démographique et du vieillissement de la population	14
	• Enjeu 2 : Reconnaître, consolider et assurer un meilleur développement et déploiement des productions, services et atouts du territoire	15
	• Enjeu 3 : Ancrer l'économie au territoire en développant des créneaux différenciés, novateurs et durables et en s'assurant que le Kamouraska devienne une région en apprentissage continu favorable aux jeunes entrepreneurs	16
	• Enjeu 4 : S'engager à être créatif et audacieux dans les façons de voir, de développer, de diversifier et d'exploiter les ressources et les savoirs	17
	• Enjeu 5 : Assurer une cohabitation harmonieuse des usages et des fonctions du territoire afin de saisir pleinement tous ses potentiels	18
	• Enjeu 6 : Dans le respect de la réciprocité et de la complémentarité municipales, initier un leadership partagé à l'avantage du citoyen et modeler une nouvelle gouvernance dotée d'un poids politique apte à faire front commun sur les priorités de développement du Kamouraska	19
	• Mécanismes de suivi du plan stratégique du Kamouraska 2009-2014	20
	• Annexe 1 : Visions adoptées par les tables de concertation	21

Un peu partout, on reconnaît donc que le territoire n'est plus seulement un espace de production, soit-elle agricole, forestière, énergétique ou autre; il est un espace multifonctionnel qui doit être considéré et abordé ainsi [...] Puisque le territoire n'est plus le support d'une fonction unique, les approches sectorielles tendent aujourd'hui fortement à laisser place à des approches territoriales. *Gérald Domon et Julie Ruiz, 2007*

1 LE CADRE GÉNÉRAL DU PLAN STRATÉGIQUE DU KAMOURASKA 2009-2014

LA PORTÉE

Le plan stratégique du Kamouraska 2009-2014 (PSK 09-14) est un processus par lequel les principaux intervenants et acteurs socioéconomiques du Kamouraska se dotent de *priorités de développement territorial dans les domaines économique, social, culturel et environnemental*. Il concerne la prise en charge de notre avenir puisqu'il repose sur une *vision partagée* de celui-ci. Le plan stratégique du Kamouraska fournit un *cadre de référence* pour faire face à plusieurs *enjeux* et pour utiliser les forces que sont la *concertation et le partenariat*. Il vise à renforcer les acquis et les atouts du territoire, à développer de nouveaux créneaux et à analyser nos potentialités en misant sur les forces du milieu et l'unicité de nos ressources naturelles et culturelles. Le PSK constitue également un cadre propice à la *prise de décision* à tous les niveaux (municipal, provincial et fédéral) puisqu'il indique des choix et précise annuellement des priorités à l'intérieur d'un plan quinquennal. Le PSK 2009-2014 s'appuie sur des *approches, des principes de développement et des valeurs fondamentales* qui servent de *boussole* pour orienter la prise de décision engagée par les citoyens, les promoteurs, les entrepreneurs, les centres d'expertise, de recherche et d'enseignement, les tables de concertation, le Conseil de développement territorial du Kamouraska (CDTK), les organismes de développement, les comités de développement locaux, les ministères, les municipalités et la MRC de Kamouraska.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Accentuer les investissements et la création d'emplois afin de freiner la baisse démographique
2. Selon la vision 2020, consolider les acquis socioéconomiques et transposer nos potentiels de développement en occasions d'affaires selon l'approche territoriale et en vue d'une occupation dynamique du territoire et d'un développement harmonieux
3. Moderniser les structures de concertation, mettre en œuvre un leadership et une gouvernance partagés afin d'accentuer notre capacité d'influence, faciliter l'introduction des changements, intensifier la participation citoyenne et rendre le territoire plus attractif
4. Maintenir et améliorer la qualité, le cadre et les conditions de vie des collectivités du territoire dans la perspective d'un développement durable
5. S'approprier les valeurs fondamentales du territoire



LES VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs fondamentales représentent les valeurs communes grâce auxquelles nous pouvons réaliser la vision 2020. Elles sont en quelque sorte notre *boussole* pour garder le cap sur nos priorités de développement d'où l'interrogation suivante : *Est-ce que nos façons de faire, de traiter les gens et de nous organiser sont compatibles avec nos valeurs fondamentales?* Les valeurs retenues dans le cadre du plan stratégique sont :

1. **« L'engagement »** demande à chaque intervenant, citoyen, décideur public ou privé de souscrire à l'effort proposé. Sans cette notion d'engagement, les autres valeurs ne peuvent tenir la route.
2. **« L'ouverture, le respect et l'intégrité des personnes et des rôles »** font ici référence à l'acceptation des *différences* et des *rôles* qui nous distinguent, qu'il s'agisse des collectivités, des comportements, des idées, des manières de faire ou des habitudes de vie. C'est un engagement à *dialoguer* et à s'assurer que les personnes concernées par les décisions restent au cœur des échanges. Cette valeur implique que nous nous traitons réciproquement avec transparence, respect, dignité et honnêteté, tout en continuant à croire au potentiel de la participation citoyenne et à maintenir le droit d'accès à l'information. Enfin, l'intégrité implique la capacité de rendre des comptes suite aux décisions et aux actions.
3. **« Des organisations et des citoyens responsables »** obligent les organisations et les citoyens à demeurer responsables de leurs actions et décisions et d'en assumer les conséquences, notamment en matière d'environnement et de santé (responsabilité sociale et imputabilité). Le développement des uns ne doit donc pas brimer le développement des autres, ni causer des torts au cadre de vie et à la qualité de vie des collectivités actuelles et futures (développement durable).
4. **« La solidarité sociale et l'équité »** visent à ce que tous *se soutiennent, s'entraident* et reconnaissent la somme des contributions individuelles au développement d'un projet de territoire collectif qui renforce les liens d'appartenance. Cette valeur signifie aussi que ce partage doit se faire selon les besoins des collectivités en cherchant à améliorer les conditions de vie des personnes. De ce lien naît une plus grande solidarité sociale à l'égard des principaux enjeux du territoire. Cette valeur est donc un engagement à remplacer le « Je » par le « Nous » lorsque le bien commun est en cause.
5. **« L'excellence »** valorise le travail, l'apprentissage continu, l'innovation, l'audace et le souci du travail bien fait. Si nous voulons réussir ou nous démarquer des autres régions, nous devons « oser » et favoriser une culture de l'apprentissage, de l'innovation et de la créativité. C'est un engagement à améliorer nos façons de faire afin d'offrir des biens et services de très grande qualité.
6. **« La persévérance »** oblige les occupants du territoire à se voir autrement, à affronter les changements et à démontrer leur ténacité et leur volonté d'aller jusqu'au bout de ce qu'ils entreprennent, tout en se donnant le droit à l'erreur et en acceptant le caractère évolutif des situations. C'est donc un engagement à affronter l'adversité.

LES APPROCHES

1. **L'approche « multisectorielle »** implique que les activités économiques du territoire se perçoivent liées aux autres et participent à la réalisation de la vision territoriale 2020.
2. **L'approche « multifonctionnelle »** reconnaît que le territoire n'est plus seulement un espace de production et le support d'une fonction unique, mais bien un espace multifonctionnel aux usages multiples (fonctions productives, récréatives, sociales, paysagères, environnementales, etc.). Se démarquant nettement de l'approche sectorielle qui a dominé la gestion de plusieurs ressources naturelles, cette approche mise sur les gens comme étant les premiers créateurs de savoirs et de ressources fortement ancrés au territoire.
3. **L'approche du « développement intégré »** permet d'intégrer simultanément les enjeux associés au développement économique, social, culturel et environnemental dans les démarches de planification, d'aménagement et de développement d'un projet de territoire pour permettre aux citoyens une meilleure qualité de vie.
4. **L'approche du « développement durable »** répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts découlent de cette notion, soit celui de « besoins », plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité; vient ensuite l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. L'approche du développement durable porte sur la réconciliation des principes de développement économique et de conservation.



LES PRINCIPES

1. **La « participation citoyenne »** évoque la possibilité pour tous de participer, de se faire représenter ou de s'impliquer à part entière dans la sphère publique. Elle s'inscrit dans une perspective soit politique, soit de développement social, au-delà des mécanismes partisans. La participation politique directe ou indirecte, va au-delà du simple vote, du droit d'élire et d'être élu, elle comprend aussi la possibilité de décider de la *façon* dont les espaces politiques doivent être gouvernés. La participation citoyenne, c'est aussi la possibilité d'émettre des opinions, d'influencer la prise de décision, de s'assurer de son droit d'accès à des services et à des ressources.
2. **« L'accessibilité »** vise à faciliter l'accès pour tous aux services, aux programmes, aux équipements, à l'information et aux structures décisionnelles, compte tenu des contraintes que peuvent représenter les caractéristiques physiques et humaines d'un territoire.
3. **« La qualité des milieux de vie »** est un principe qui découle de l'approche du développement durable. On cherche à développer, à améliorer ou encore à garantir aux citoyens un milieu de vie sécuritaire, des conditions de vie de qualité (accès au travail, lutte à la pauvreté, développement responsable, etc.), un environnement durable, des habitudes de vie saines (alimentation, santé, loisirs, etc.), un cadre de vie de qualité (habitation et logement, protection du patrimoine et du paysage, voies publiques, etc.) et un climat social constructif. Tous ces éléments font qu'un territoire peut être accueillant, distinct et attractif.
4. **« La vitalité du tissu communautaire »** repose sur le respect de la mission et des actions des organisations locales œuvrant à l'échelle des municipalités afin d'améliorer le bien-être collectif.
5. **« La subsidiarité »** est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, doit être allouée si possible à la plus petite entité capable de résoudre le problème. En vertu de ce principe, on veille à ne pas acheminer à un niveau plus élevé ce qui peut être traité avec efficacité à une échelle plus petite, plus proche du citoyen, là où sont réunies les meilleures conditions de réalisation des mesures proposées. Dans le cas d'une municipalité, on fait référence aux pouvoirs légitimes, légaux et habilitants qui lui sont dévolus dans l'exercice de ses compétences. Par ailleurs, dans le cas où des municipalités cèdent temporairement ou de façon permanente une partie de leurs pouvoirs vers une entité légitime plus grande, on parle alors de pouvoirs « supralocaux ».
6. **« La suppléance et le leadership partagé »** impliquent que les problèmes ou les défis qui excèdent les capacités d'une entité puissent être transférés à l'échelon supérieur, soit au plan local ou national selon le principe de suppléance. Dès lors, l'échelon supérieur s'engage à cette prise en charge dans les limites du principe de subsidiarité. C'est le cas par exemple d'un secteur d'activité qui possède une table de concertation rattachée à un organisme relevant d'un échelon supérieur. Nous observons alors la présence d'un leadership partagé et fonctionnel. Le principe de la suppléance doit cependant comporter des règles de fonctionnement préalablement établies. La MRC de Kamouraska ne peut tout assumer, ni prendre à charge des responsabilités qui ne lui appartiennent pas. Le leadership partagé signifie que les entreprises, les organismes et les acteurs de tous les secteurs d'activité ne peuvent ni agir isolément, ni refuser d'assumer leur part des responsabilités dans les actions qu'ils entreprennent ni refiler la responsabilité à un niveau supérieur. Sur un territoire, le leadership partagé est synonyme de collaboration car chacun agit selon ses compétences et dans le respect des rôles de chacun, tout en étant prêt à exercer un poids politique commun pour faire avancer et défendre un projet.

2 ÉTAT DU TERRITOIRE

Situation géographique et milieu physique

La MRC de Kamouraska est composée de 17 municipalités et de 2 territoires non organisés couvrant une superficie totale de 2 243 km². L'axe riverain s'étend sur environ 60 km tandis que la profondeur du territoire à l'intérieur des terres approche les 50 km. Les archipels des Pèlerins et de Kamouraska ainsi que l'Île-aux-Lièvres font partie de la MRC. Le Kamouraska est situé à la limite occidentale de la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Malgré cette appartenance, la MRC est fréquemment associée à la Côte-du-Sud. Son territoire est adjacent aux MRC de l'Islet sur son flanc ouest, de Rivière-du-Loup au nord-est et de Témiscouata au sud-est. La MRC est un lieu de passage obligé entre les Maritimes, la Gaspésie et le reste du Québec et du Canada. Le profil physiographique du territoire s'apparente à celui de l'ensemble de la Côte-du-Sud dont l'assise paysagère est marquée par une succession de terrasses juxtaposées parallèlement au fleuve qui furent façonnées lors de la dernière déglaciation. La grande plaine du Kamouraska est percée ici et là par des émergences rocheuses appelées monadnocks. Le territoire se répartit en deux grandes subdivisions hydrographiques et six bassins versants. Les rivières Saint-Jean, Ouelle, Kamouraska, du Loup et Fouquette coulent vers le fleuve Saint-Laurent alors que les deux branches de la rivière Noire et le lac de l'Est se déversent dans la rivière Saint-Jean au sud. La superficie de la zone agricole représente 33 % de la superficie totale de la MRC de Kamouraska, la superficie cultivée 14 %.

Évolution de la population Municipalités	1996	2001	2006	Variation % 2001-2006	Variation % 1996-2006
Saint-Denis	488	474	523	↑ 10,3	↑ 7,1
St-Alexandre-de-Kamouraska	1807	1849	1880	↑ 1,7	↑ 4,0
Saint-Bruno-de-Kamouraska	529	552	534	↓ - 3,3	↑ 0,9
Kamouraska	707	700	705	↑ 0,7	↓ - 0,3
Saint-Germain	300	303	301	↓ - 0,7	↓ - 0,3
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1862	1889	1843	↓ - 2,4	↓ - 1,0
Saint-Joseph-de-Kamouraska	412	415	402	↓ - 3,1	↓ - 2,4
Saint-André	598	634	618	↓ - 2,5	↓ - 3,3
Sainte-Hélène	933	946	897	↓ - 5,2	↓ - 0,9
Saint-Pacôme	1799	1706	1685	↓ - 1,2	↓ - 6,3
La Pocatière	4887	4518	4575	↑ 1,3	↓ - 6,4
Mont-Carmel	1287	1244	1198	↓ - 3,7	↓ - 6,9
Rivière-Ouelle	1257	1177	1165	↓ - 1,0	↓ - 7,3
Saint-Philippe-de-Néri	967	953	889	↓ - 6,7	↓ - 8,1
Saint-Pascal	3850	3643	3504	↓ - 3,8	↓ - 9,0
Saint-Gabriel-Lalement	883	859	788	↓ - 8,3	↓ - 10,8
Saint-Onésime-d'Isxworth	649	622	577	↓ - 7,2	↓ - 11,1
Total MRC	23 215	22 494	22 084	↓ - 1,8	↓ - 4,9
Prévision MRC en 2021	20 865	↓ - 10,1 % par rapport à 1996			

La population

La presque totalité des citoyens se concentre dans la partie nord du territoire. Cette partie habitée couvre environ 700 km², soit un peu moins du tiers de la superficie totale de la MRC. Les municipalités de La Pocatière et de Saint-Pascal sont les seules à posséder des aires urbaines d'importance. Selon le recensement de 2006, la population totale de la MRC rurale de Kamouraska est de 22 084 personnes et la densité de la population au kilomètre carré est de 9,8. En 1996, 23 215 personnes habitaient au Kamouraska, une diminution de 5 % par rapport à aujourd'hui. Malgré cette baisse, la situation démographique du territoire continue d'être dans une stagnation relative depuis plus de vingt-cinq ans. Entre 1996 et 2006, seulement 3 municipalités sur 17 se retrouvent en situation de croissance. De plus, on constate les répartitions selon les groupes d'âges :

- 0-14 ans Baisse de 24 %
- 15-24 ans Baisse de 18 %
- 25-44 ans Baisse de 22 %
- 45-64 ans Hausse de 31 %

Population, services municipaux et services de proximité

- La décroissance démographique conjuguée au vieillissement de la population exercent un poids important sur les revenus fonciers des municipalités : ils accélèrent leur dévitalisation et ont un impact direct sur la localisation et la livraison des services de proximité des services à domicile et du transport. Cette situation a également une incidence directe sur la clientèle scolaire. Enfin, elle impose de nouveaux paradigmes dans la reconfiguration et la gestion des composantes des services de santé et des services sociaux
- La capacité et les ressources financières des municipalités sont limitées, notamment en raison des investissements nécessaires pour renouveler et mettre à niveau leurs infrastructures
- Les municipalités et la MRC de Kamouraska doivent aujourd'hui s'occuper de problématiques qui relevaient auparavant des gouvernements supérieurs. Cette situation impose une pression sur les ressources financières et humaines de la MRC qui doit ainsi s'acquitter de ses 18 responsabilités obligatoires et de 28 responsabilités facultatives par le biais de ses 22 comités. En plus, la MRC doit réviser son schéma d'aménagement en portant une attention particulière aux nouvelles préoccupations des occupants du territoire
- La relève municipale demeure un problème tant à l'égard des ressources professionnelles que des élus. De surcroît, la MRC de Kamouraska est une structure méconnue sur son propre territoire
- L'environnement constitue une préoccupation municipale de plus en plus accaparante : qualité de l'eau, gestion des matières résiduelles, préservation des aboiteaux et maintien des écosystèmes agricoles et forestiers

Le marché du travail et l'entreprise

- La globalisation force tous les secteurs d'activité du Kamouraska à s'ajuster rapidement aux changements. Les entreprises de la MRC subissent les soubresauts de cette conjoncture caractérisée par l'intensification des échanges mondiaux, le déplacement des pôles économiques, la volatilité du marché des matières premières, la décroissance de la part du secteur manufacturier, la concurrence des économies émergentes, le vieillissement des équipements et des infrastructures de transport ce à quoi s'ajoutent la hausse rapide de la valeur du dollar canadien et des coûts de l'énergie et le ralentissement économique aux États-Unis
- Plusieurs entreprises d'ici saisissent les occasions d'affaires qu'entraîne la globalisation car le Kamouraska possède des savoirs, une expertise et des compétences que d'autres régions ne possèdent pas. On admet de plus que le cadre et la qualité de vie exceptionnels du Kamouraska sont des pièces utiles quand vient le temps de jouer sur l'échiquier de l'attraction des entreprises en région
- Entre 2001 et 2006, les conditions de travail se sont améliorées dans la MRC de Kamouraska. Durant cette période, 480 emplois ont été créés, faisant passer de 9605 à 10 085 le nombre de personnes en emploi. Le taux de chômage en 2006 est de 7.5 % par rapport à 9.3 % en 2001. C'est le deuxième meilleur taux au Bas-Saint-Laurent. Le taux d'activité en 2006 est établi à 59.5 % alors qu'il est de 64 % au Québec
- On constate depuis 5 ans une légère baisse des emplois dans le secteur manufacturier, soit de 2190 à 2040. Le secteur manufacturier accapare 20 % de tous les emplois au Kamouraska. En 2006, ce secteur demeure le plus important de tous les groupes industriels. Viennent ensuite, les « services de soins de santé et d'assistance sociale » avec 1380 travailleurs et le secteur de « l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse » avec 1175 emplois
- En 2001, la population active œuvrait principalement dans le secteur des services à 61 %, dans le secteur primaire dans une proportion de 14 % et dans le secteur secondaire à raison de 25 %

GROUPES INDUSTRIELS	EMPLOIS 1998-2006								
	98	99	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ALIMENTS ET BOISSONS	302	367,5	357	459	506	535	456	526	655
BOIS SCIAGE/CONST./CHARP.	277	285	304	278	255	245	254	247	229
TOURBIÈRES	107	112	182	192	192	212	197	197	197
MEUBLES ET AGENCEMENTS	55	54	52	64	69	74	76	101	122
PRODUITS DE MINOTERIE	45	50	54	57	57	57	49	47	47
PTS. MÉTA/ÉQUIP. TRANSPORT	1288	1544	1659	1588	1613	1230	1236	1476	738
TEXTILES: CUIR ET VÊTEMENTS	217	170	184	183	174	143	133	97	97
AUTRES ENTREPRISES MANUFACT.	86	94	108,5	106	107	110	111	118	130
TOTAL	2377	2676,5	2900,5	2927	2973	2606	2512	2809	2215

CLD du Kamouraska, *Rapport annuel 2006*, La Pocatière, 2007

- En 2001, le Kamouraska comptait 1429 entreprises dont près de 80 % peuvent être qualifiées de petites entreprises puisque leur taille n'excède pas 4 employés. Elles évoluent de plus dans un environnement particulier où les ressources humaines, techniques et financières se font rares
- Une nouvelle génération d'entreprises se déploie actuellement au Kamouraska, notamment grâce à l'apport des jeunes entrepreneurs. Ces nouvelles entreprises sont flexibles et polyvalentes, elles produisent rapidement dans des marchés de niche, elles sont respectueuses de l'environnement puisque les résidus d'une production traditionnelle leur servent parfois de matière première. Elles sont souvent maillées entre elles et savent profiter de leur proximité et de leur ancrage au territoire
- Plus des deux tiers des perspectives d'emplois actuelles nécessitent un haut niveau technique et professionnel. Malgré cela, une demande pour des emplois peu spécialisés côtoie encore celle pour des emplois aux compétences élevées
- D'ici 2010, le Bas-Saint-Laurent doit combler 20 400 emplois : 65 % résultant des départs à la retraite, ils constituent maintenant la principale source de nouveaux emplois
- À défaut de pouvoir recruter le bon travailleur, la formation en entreprise ne cesse de croître tant la main-d'œuvre recherchée se fait de plus en plus rare
- Au Québec, 50 % des entreprises vont changer de mains d'ici 10 ans. Au Kamouraska, plus de 80 % des entreprises interrogées par la SADC n'auraient pas de plan de relève. Les intervenants sont d'avis qu'il faut agir et relever le défi de la relève entrepreneuriale dans les entreprises mais aussi qu'il presse de développer une *culture* de l'entrepreneurship particulièrement dans les programmes scolaires à tous les niveaux d'enseignement

- Le tourisme demeure une activité économique très importante au Kamouraska. Des pas importants ont été franchis depuis le début des années 1990. Cependant, le tourisme soulève parfois des problèmes de cohabitation sur le territoire. Les principaux acteurs municipaux souhaitent d'ailleurs se pencher sur le « sens » à donner au développement touristique. Enfin, il est difficile de recueillir des données précises permettant d'esquisser un portrait réel du tourisme dans la MRC de Kamouraska et d'en évaluer les retombées économiques

Agriculture et bioalimentaire

- L'agriculture au Kamouraska traverse une période difficile : elle souhaite recevoir un appui tangible du milieu pour ses efforts de consolidation et de développement de ses productions. Ce secteur fait notamment face à une hausse du niveau d'endettement, une baisse des revenus agricoles, un manque de relève, une faible valorisation et une acceptabilité sociale difficile
- Le secteur bioalimentaire au Kamouraska peine à se doter d'une vision commune. Il souhaite également faire reconnaître son apport à l'économie
- Le secteur bioalimentaire (agriculture, restauration, pêches, transformation aliments et boissons, commerce de gros et de détail) représente environ 35 % de tous les emplois au Kamouraska
- Les productions animales (lait, porc et bœuf) sont prédominantes et représentent 90 % de tous les revenus agricoles en 2004. La production laitière demeure la production phare du Kamouraska : des 370 fermes laitières inscrites en 1990, on en dénombrait encore 238 en 2004, représentant la plus forte concentration au Bas-Saint-Laurent
- Les revenus agricoles moyens des fermes du Kamouraska restent inférieurs de 19 % à la moyenne québécoise mais ils sont de 20 % supérieurs aux fermes du Bas-Saint-Laurent
- En 2004, le Kamouraska comptait 419 entreprises agricoles et 661 exploitants, une diminution de 19 % du nombre de fermes par rapport à 1996
- Au Québec, il y avait en 2006 30 675 fermes, soit une baisse de 4,6 % par rapport à 2001. Durant cette période, les fermes québécoises déclarant des revenus supérieurs à 1 million de dollars ont augmenté de 33 %. Du point de vue démographique et de l'emploi, l'association ancienne entre le milieu rural québécois et l'agriculture tend à s'estomper puisque la population agricole québécoise ne représente plus que 6,4 % de la population rurale en 2001, une baisse de 26 % par rapport à 1991
- Si la production porcine a connu un essor important au Kamouraska dès la fin des années 1990, elle traverse en ce moment une crise sans précédent car elle doit faire face à une baisse importante du revenu jumelée à des problèmes d'acceptabilité sociale. L'adoption du règlement de contrôle intérimaire (RCI-134) sur la production porcine a d'ailleurs laissé des traces profondes chez plusieurs intervenants du secteur bioalimentaire et dans le monde municipal
- La consommation canadienne des produits biologiques augmente à un rythme plus rapide que celui de la production domestique. Ce décalage entre l'offre et la demande favorise inévitablement l'entrée de produits étrangers. Le secteur biologique demeure relativement isolé au Kamouraska. En 2007, 8 entreprises d'ici ont été officiellement accréditées par le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ)
- Les productions de spécialités, les agrobiotechnologies et les produits à forte connotation identitaire constituent autant de potentiels d'affaires à développer dans l'avenir

Forêt

- La tenure publique de la forêt représente au Kamouraska 48 % du territoire contre 52 % pour la tenure privée
- En 2003, la récolte et les services forestiers généraient des revenus de 8,6 millions de dollars au Kamouraska, soit 9 % des revenus totaux du Bas-Saint-Laurent alors que le secteur de la deuxième transformation représentait 30 millions de dollars
- La MRC de Kamouraska ne compte que peu d'emplois forestiers : il n'y avait en 2003 que 515 emplois directs, soit 6,7 % de ce type au Bas-Saint-Laurent
- Le secteur de la forêt fait face à une crise sans précédent depuis plusieurs années. Au Kamouraska, il éprouve de la difficulté à se doter d'une vision commune. Ses principaux acteurs savent bien que l'avenir de la forêt peut être envisagé autrement soit par une approche multiressource, mais d'autre part, qu'il faut absolument maintenir la production de la matière ligneuse
- La forêt privée comporte plusieurs potentiels mais les investissements sont aussi en baisse depuis plusieurs années
- La proximité des marchés urbains et la présence d'infrastructures de transport et de communication constituent des atouts pour appuyer les efforts de développement du secteur forestier, notamment pour mettre en marché des produits à haute valeur ajoutée
- L'approche multiressource de la forêt pourrait se traduire par la cohabitation de multiples usages que sont : l'énergie éolienne, les produits de bois certifiés, les matériaux de construction écologique, les produits forestiers non ligneux, la biomasse, la bioénergie, l'acériculture et la vocation touristique de la forêt
- Le régime forestier québécois est jugé désuet et mal adapté. Le principe de résidualité, qui accorde la priorité à la forêt privée dans la mise en marché des bois, est d'ailleurs mal appliqué

Culture

- Depuis 2003, la MRC de Kamouraska possède une politique culturelle visant à intégrer la culture dans la planification et le développement du territoire et à reconnaître son apport à la vie sociale et économique. Cette politique demeure vague quant à la direction à prendre : la plage de travail proposée demeure immense et éclatée, elle ne permet pas de faire de la culture un levier structurant
- La culture et le patrimoine ont laissé au fil des siècles des legs considérables et immensément riches, qu'ils soient paysagers ou bâtis : on pense aux monadnoks, aux aboiteaux, pêches à fascines, arbres fruitiers, architecture vernaculaire, archives, musées, centres d'interprétation, patrimoine religieux et agricole, expressions artistiques et événements d'envergure
- Les nombreux acteurs de la culture se sentent isolés, leur contribution au développement du Kamouraska est peu connue, ni reconnue et ni valorisée. Ils éprouvent aussi de la difficulté à se professionnaliser, à consolider leurs institutions et organisations et enfin, à déployer leurs services sur l'ensemble du territoire
- Le patrimoine du Kamouraska est convoité depuis très longtemps mais il est insuffisamment protégé, conservé et mis en valeur, ni même appuyé par un cadre réglementaire
- Le Kamouraska ne possède pas les outils et les services nécessaires pour permettre l'éclosion des expressions artistiques et culturelles et pour renforcer l'entrepreneuriat culturel

3 LES ENJEUX, DÉFIS, PRIORITÉS ET MOYENS

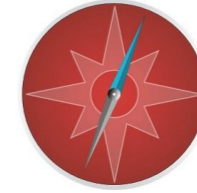
LES PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

1. Relever le défi de la décroissance démographique et du vieillissement de la population
2. Reconnaître, consolider et assurer un meilleur développement et déploiement des productions, services et atouts du territoire
3. Ancrer l'économie au territoire en développant des créneaux différenciés, novateurs et durables et en s'assurant que le Kamouraska devienne une région en apprentissage continu favorable aux jeunes entrepreneurs
4. S'engager à être créatif et audacieux dans les façons de voir, de développer, de diversifier et d'exploiter les ressources et les savoirs
5. Assurer une cohabitation harmonieuse des usages et des fonctions du territoire afin de saisir pleinement tous ses potentiels
6. Dans le respect de la réciprocité et de la complémentarité municipales, initier un leadership partagé à l'avantage du citoyen et modeler une nouvelle gouvernance dotée d'un poids politique apte à faire front commun sur les priorités de développement du Kamouraska

LES PRINCIPAUX DÉFIS DES INTERVENANTS SOCIOÉCONOMIQUES

1. Relever le niveau des investissements, des emplois et de la formation de la main-d'œuvre
2. Développer de nouveaux modes d'échanges dans le but de mieux nous comprendre, de construire des solidarités, d'accentuer notre capacité d'influence et d'unir nos forces devant les défis à relever
3. Relancer la croissance du Kamouraska par notre « capital social ». Le capital social est un bien collectif reposant sur la confiance mutuelle entretenue entre les individus, les entreprises, les organismes, les municipalités et les dirigeants qui travaillent en réseaux selon des valeurs communes et des normes de réciprocité facilitant la coordination et la coopération des gens sur le territoire

VISION TERRITORIALE 2020



S'inspirant de son héritage culturel et patrimonial exceptionnel, le Kamouraska est un territoire rural moderne de plus de 23 000 habitants qui a su se constituer en zone économique forte et diversifiée en se faisant reconnaître à l'échelle nationale et internationale comme chef de file dans plusieurs domaines. Agissant en complémentarité avec ses villes, le Kamouraska cultive au cœur de sa ruralité un cadre et des conditions de vie de qualité ainsi que des services équilibrés. Territoire ramifié et d'influence, le Kamouraska se caractérise par de nombreuses entreprises hautement compétitives qui reflètent la nouvelle économie des savoirs, de l'innovation, du capital humain et de la performance. Le Kamouraska demeure extrêmement fier de ses institutions d'enseignement supérieur et de ses centres d'expertise, de transfert et de formation qu'il utilise et soutient pleinement. Bref, il est devenu un territoire constamment en apprentissage.

Les attributs géographiques uniques du Kamouraska et ses potentiels agricoles et forestiers le placent parmi les meneurs. Sous l'impulsion municipale, le Kamouraska a retrouvé sa vitalité et redécouvert la pureté de ses ressources grâce à une gestion multifonctionnelle du territoire. On assiste ainsi à l'éclosion de divers projets socioéconomiques promus par les communautés et à l'extension d'une culture de l'entrepreneurship.

Respectueux de la nature et en accord avec les principes du développement durable, le Kamouraska se distingue par la richesse de son histoire et de l'authenticité de ses paysages à couper le souffle. Il se démarque également par l'originalité et la diversité de ses événements culturels, la créativité de ses artistes, la qualité de ses institutions culturelles et par ses attraits touristiques patrimoniaux.

En 2020, le Kamouraska est un territoire hautement attractif. Son nom évoque à la fois les racines de ses citoyens, le bonheur d'y vivre et leur avenir.

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Agir sur le redressement de la décroissance démographique et assurer le bien-être et la qualité de vie des citoyens du territoire (Mp1)*

Maintenir géographiquement et équitablement l'accessibilité à des services de proximité adaptés aux besoins quotidiens des communautés (Mp2)

Faire connaître et insérer l'identité culturelle et la culture dans les stratégies de développement du Kamouraska (Cp4)

LES PRINCIPAUX MOYENS ET CHANTIERS DE TRAVAIL

Mise en place de politiques de la famille à l'échelle des municipalités (attraction, accueil, rétention)

Réalisation d'un portrait complet des services de proximité et production d'un tableau de bord mutuel en fonction du bassin de population, du territoire, de la mobilité et de la quotidienneté (accessibilité et équité)

Mise en valeur et intégration de l'identité culturelle spécifique du Kamouraska et des expressions artistiques dans toutes les stratégies de développement, d'attraction et de promotion des municipalités, de la MRC, des organismes et des entreprises (territoire attractif et distinctif)

Mise en place d'un chantier de travail pour agir en commun sur les effets de la décroissance démographique sur les institutions d'enseignement supérieur

Élaboration d'un chantier exploratoire portant sur la mise en place de modèles novateurs d'habitations évolutives, intergénérationnelles, économiques ou écologiques propres au Kamouraska (attraction et rétention des familles et notamment des jeunes)

Déploiement de programmes incitatifs à l'établissement résidentiel (familles, travailleurs, etc.), commercial et industriel sur le territoire (attraction, accueil et rétention)

Participation et soutien avec le CSSSK et ses partenaires à la mise en place d'un réseau local de services pour maintenir et améliorer la santé et le bien-être de la population

* Se réfère aux priorités (p) des 5 tables : (M) municipale (C) culture (F) forêt (E) entreprise (B) agriculture et bioalimentaire
Ex. : (Mp1) : se réfère à la priorité # 1 de la table municipale

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Assurer des services municipaux adéquats qui répondent aux besoins des collectivités du territoire (Mp3)

Maintenir la production de la matière ligneuse (Fp1)

Améliorer l'offre de services culturels par la consolidation des organismes supralocaux (Cp2)

Répondre aux besoins de la petite entreprise (Ep1) et aux besoins d'adaptation des entreprises à la conjoncture mondiale (Ep2)

Consolider les activités agricoles et celles du secteur bioalimentaire en difficulté (Bp2)

Valoriser la profession agricole, reconnaître l'importance du secteur bioalimentaire et assurer l'information citoyenne (Bp1)

LES PRINCIPAUX MOYENS ET CHANTIERS DE TRAVAIL

Mise en place d'un chantier de travail sur les équipements supralocaux

Création d'un marché régional pour la matière ligneuse et assurer le déploiement du bois certifié

Mise en place d'une stratégie de consolidation et de déploiement des services culturels via la création d'une plate-forme de développement culturel

Mise sur pied d'une veille stratégique ou informationnelle entre les entreprises et les centres d'expertise

Établissement de mesures pour améliorer la compétitivité et l'innovation dans nos entreprises et journée d'affaires avec les entreprises et CCTT

Production de plans d'intervention de crise pour les secteurs agricoles en difficulté

Poursuite des efforts à l'égard des initiatives environnementales sur le territoire

Production d'un portrait complet des services municipaux dans la perspective de nouvelles ententes intermunicipales ou autres

Tenue d'un forum des petites entreprises dans la perspective de faciliter le partage des ressources stratégiques et leur financement et autres mesures

Établissement de mesures adaptées pour améliorer les compétences de gestion des dirigeants d'entreprises

Réalisation d'un plan de communication et de promotion de l'agriculture et du bioalimentaire

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Répondre aux besoins des entreprises en matière de recrutement, de développement et d'intégration de la main-d'œuvre (Ep3) et assurer le développement des compétences professionnelles (Bp7)

Développer une culture de l'entrepreneurship par la formation, la création d'entreprise et la relève entrepreneuriale (Ep5)

Mailler et « réseauter » les entreprises, les institutions d'enseignement, les organismes de développement, les centres de recherche et la MRC sur le territoire (Ep4)

Accroître l'innovation et le transfert technologique entre les utilisateurs locaux (Bp5)

Établir des modes de concertation, de partenariat et de réseautage entre les utilisateurs locaux et les centres d'expertise, de transfert et de formation (Bp6)

LES PRINCIPAUX MOYENS ET CHANTIERS DE TRAVAIL

Établissement de mesures multiples pour repenser la gestion des ressources humaines sur le territoire agissant sur le recrutement, la formation, le partage de la main-d'œuvre, l'amélioration des conditions de travail et de rétention

Établissement de mesures multiples et d'une stratégie concertée d'intervention territoriale pour assurer l'intégration au marché du travail de certaines catégories de travailleurs

Mise en place d'un babillard commun d'emplois sur tout le territoire pour les besoins d'ici et d'ailleurs

Établissement de mesures pour développer la culture entrepreneuriale et l'entrepreneurship dans les écoles, les villes et villages afin d'assurer la relève

Mise en place d'une philosophie commune d'intervention des organismes de développement selon l'approche client tout en instituant pour leur usage des mécanismes permanents de collaboration et d'information

Mise en place d'un système d'innovation autour du secteur de la métallurgie/transport/technologie physique

Réalisation d'un plan d'action pour ancrer l'Agrobiopole du BSL au territoire de la Côte-du-Sud et promotion de ses services et de son expertise aux bénéficiaires des utilisateurs locaux

Mise en place d'un réseau « intranet » d'information et d'un regroupement des forces via le site Internet de la MRC de Kamouraska

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

S'engager dans la mise au point de nouveaux modèles de gestion de la forêt (Fp2)

Innover et mettre en place de nouveaux procédés et de nouveaux produits à haute valeur ajoutée issus de la forêt (Fp3)

Protéger, conserver, mettre en valeur le patrimoine (Cp1)

Développer les expressions artistiques et culturelles ancrées au patrimoine (Cp3)

Diversifier l'agriculture, le bioalimentaire et les façons de produire (Bp3)

Développer la mise en marché des produits locaux (Bp4)

LES PRINCIPAUX MOYENS ET CHANTIERS DE TRAVAIL

Mise en place de projets qui favorisent la prise en charge de la forêt par les communautés

Mise en place de mesures de soutien financier et technique pour les propriétaires de forêts privées voulant certifier leur pratique d'aménagement

Mise en place d'un cadre d'intervention et réglementaire novateur en matière de patrimoine pour en dégager des occasions d'affaires

Étudier l'avenue de créer des zones agricoles laboratoires et des espaces pour démarrer de nouvelles entreprises notamment pour les jeunes finissants

Étudier la possibilité de doter le territoire d'une appellation « Kamouraska » incluant un cahier de charge spécifique

Production d'une étude pour identifier les potentiels de l'ensemble des ressources forestières et pour développer la filière bioénergétique

Élaboration d'une nouvelle approche projet et entrepreneuriale appuyant la création et le développement des expressions artistiques et culturelles

Réalisation d'un inventaire des ressources du territoire pour dégager les potentiels d'utilisation multiressource et les occasions d'affaires

Développement des filières biologiques, des produits de spécialité et des bioproduits

Réseautage entre les producteurs et les transformateurs locaux dans la perspective de créer des réseaux de vente en commun

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Assurer la cohabitation des usages territoriaux à travers un aménagement durable (Mp5)

Développer des occasions d'échanges et mettre en place des mécanismes de cohabitation sur le territoire (Bp8)

Développer un concept de la forêt multiusage intégrant harmonieusement une perspective économique (Fp4)

LES PRINCIPAUX MOYENS ET CHANTIERS DE TRAVAIL

Intégration des éléments appropriés du plan stratégique du Kamouraska 2009-2014 au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Kamouraska

Mise en place de comités locaux de cohabitation visant les producteurs agricoles et les citoyens dans les municipalités participantes

Mise en commun des intérêts des acteurs de la forêt en les dotant d'une table permanente de concertation

Mandater le Conseil de développement territorial du Kamouraska (CDTK) de fournir à la MRC de Kamouraska des avis et des analyses sur certaines problématiques de cohabitation

Élaborer un plan pour préciser le sens du développement touristique au Kamouraska dans une perspective multifonctionnelle et durable

Inclusion de l'ensemble des utilisateurs de la forêt dans le financement des mesures de conservation et de mise en valeur

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Assurer le leadership et le poids politiques nécessaires pour relever le défi du développement territorial (Mp6)

Accroître la participation des communautés locales au développement du Kamouraska (Mp4)

Améliorer la capacité d'influence des entreprises et faire du Kamouraska un territoire attractif et distinct (Ep6)

LES PRINCIPAUX MOYENS ET CHANTIERS DE TRAVAIL

Mise en œuvre d'un nouveau mode de gouvernance à la MRC et mise en place du Comité de développement territorial du Kamouraska (CDTK) qui aura comme mandat de suivre les principales priorités de développement du plan stratégique, d'appuyer les travaux des tables de concertation et d'orienter les organismes mandatés par les municipalités et par la MRC de Kamouraska

Mise en place d'un mécanisme efficace permettant le regroupement des forces locales autour des dossiers territoriaux afin d'accroître notre pouvoir d'influence et de représentation auprès des gouvernements

Mise sur pied par le CDTK d'un club des ambassadeurs pour assurer le rayonnement du Kamouraska

Tenue de séances d'information et de formation sur le développement communautaire, le développement durable, la planification stratégique et la prise en charge dans les communautés locales afin d'accroître la participation des citoyens au développement de leurs ressources

Déploiement sur tout le territoire des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC)

Mise sur pied d'un programme d'activités pour faciliter et assurer la relève municipale

Production et mise en œuvre d'un plan concerté de communication afin de faire connaître, promouvoir et rendre le Kamouraska attractif et distinctif

MÉCANISMES DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE DU KAMOURASKA 2009-2014

Pour assurer la réalisation des 28 priorités de développement dans les cinq prochaines années, la MRC de Kamouraska modifie son mode de gouvernance en répartissant la responsabilité du développement territorial vers de nouvelles entités. Cette ossature est conçue de façon à optimiser la circulation de l'information entre les acteurs, à canaliser leurs actions et leur prise de décision autour de pôles communs et à assurer le leadership et le poids politique nécessaires pour relever les enjeux et défis du Kamouraska.

Conformément aux principes de subsidiarité, de suppléance et de leadership partagé et en vertu de l'approche multifonctionnelle, la MRC de Kamouraska:

RECONNAÎT officiellement la permanence des cinq tables de consultation constituées dans le cadre de l'exercice de planification stratégique, soit les tables de la « culture », de la « forêt », de « l'agriculture et du bioalimentaire », de « l'entreprise » et des « municipalités ». Les intervenants siégeant à ces tables s'acquitteront de la réalisation de leur plan d'action respectif. Les intervenants regroupés autour de ces mêmes tables bénéficieront d'un support technique du CLD du Kamouraska et auront toute la légitimité nécessaire pour assurer le maintien du lien permanent qu'ils souhaitent conserver entre eux et auprès des instances décisionnelles du territoire;

ORIENTE et recentre les organismes mandatés par les municipalités et de la MRC vers l'atteinte des objectifs territoriaux inscrits dans le PSK 2009-2014 et donc, vers sa mise en œuvre. Le PSK 2009-2014 constitue une opportunité indéniable pour renforcer le rôle des organismes mandatés par le palier municipal comme le Centre local de développement du Kamouraska (CLD) et pour accroître leur contribution au développement du territoire. Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique nationale de la ruralité*, la MRC de Kamouraska reconnaît déjà la légitimité et le rôle essentiel qu'exercent les comités de développement locaux (CDL) incluant d'ailleurs les corporations de développement de Saint-Pascal et de La Pocatière. Les structures locales de développement sont donc invitées à adhérer à la vision territoriale 2020 et à partager des objectifs communs dégagés des grands enjeux territoriaux;

DÉSIGNE certains maires à titre de responsables des secteurs d'activité s'exerçant au Kamouraska et qui sont officiellement attitrés comme porte-parole de ces dossiers à la MRC. Ces élus ont notamment comme mandat de maintenir le lien entre le conseil des maires et leur table de concertation. Leur rôle permettra d'améliorer l'efficacité du processus décisionnel de la MRC et de répondre davantage aux attentes du milieu;

CRÉE le Conseil de développement territorial du Kamouraska (CDTK) qui relève directement du conseil des maires et qui sert d'instance consultative pour la MRC en matière de développement territorial, de multifonctionnalité et d'occupation du territoire. Le CDTK représente la tête de pont du présent plan stratégique. À ce titre, un dispositif de communication sera mis en place afin qu'il soit constamment informé des préoccupations et de l'avancement des chantiers de travail et des priorités du PSK 2009-2014 des différentes tables de concertation. Soutenu par le CLD du Kamouraska, le CDTK joue d'abord un rôle clé dans la mise en œuvre des priorités territoriales du PSK 2009-2014, que ce soit par exemple celles touchant le développement durable, la cohabitation, les services de proximité et municipaux, les projets multiusage, les plans de promotion et de communication, l'entrepreneuriat ou encore la diversification économique. D'autre part, le CDTK formule expressément à la demande du conseil des maires des avis et des analyses éclairés et concertés sur des problématiques particulières (ex. : développement éolien, projet de décentralisation, enjeux faisant l'objet de commissions parlementaires gouvernementales, etc.). Il voit également à ce que les priorités de développement se réalisent et qu'elles respectent les valeurs et les approches du PSK. Sans se substituer au palier municipal, le CDTK permet d'accroître le poids politique et le rayonnement du Kamouraska tout en faisant front commun sur les principaux dossiers d'intérêt locaux et régionaux;

MANDATE le CDTK et le CLD du Kamouraska de tenir une triennale vers la fin 2011 afin d'évaluer le chemin parcouru avec les intervenants du milieu. Au besoin, il s'agira ici de proposer les ajustements requis au PSK 2009-2014 et concernant les mécanismes de suivi mis en place. Le CDTK livrera un rapport au conseil des maires comprenant les recommandations nécessaires.

NOTE *Un projet global définissant le mandat, la composition, les mécanismes de communication et la portée du CDTK sera déposé au cours de l'automne 2008.*

ANNEXE 1 : visions adoptées par les tables de concertation

TABLE DES MUNICIPALITÉS

Le Kamouraska sait profiter de la globalisation tout en réussissant à contrer les effets de la décroissance démographique sur son territoire. La MRC met constamment en évidence les valeurs partagées et les intérêts communs qui renforcent ses liens de confiance. Elle applique également une méthodologie de travail efficace qui consiste à établir des priorités et à faire des choix de développement en fonction des meilleurs potentiels du territoire. En somme, le Kamouraska a fait preuve d'audace et d'anticipation en 2009 en modifiant le mode de gouvernance de la MRC pour mieux répondre aux attentes et besoins du territoire.

Grâce à un leadership efficace, cette gouvernance partagée a fait ses preuves depuis plusieurs années et a même permis de former des coalitions et des leviers politiques pour défendre les intérêts et les dossiers locaux. Malgré une capacité financière restreinte et parfois précaire, les municipalités du Kamouraska comptent aujourd'hui sur des services de proximité adéquats et accessibles au quotidien confirmant ainsi les principes d'équité à l'égard de tous les citoyens du territoire et de la complémentarité urbaine et rurale.

Proactives et avant-gardistes, les municipalités du Kamouraska se disent fières de leur propre réussite, notamment au chapitre des mesures destinées à l'égard des familles, des jeunes, des aînés et en matière d'environnement. Le Kamouraska est ouvert aux nouveaux modes d'organisation municipale, il encourage les collaborations intermunicipales dans la livraison des services et offre des formules d'habitation novatrices convenant à toutes sortes de besoins. Reconnaissant leurs différences et leurs forces, les municipalités se voient désormais complémentaires et travaillent à consolider les axes, les structures et les organismes du territoire. Le Kamouraska continue d'accorder une importance cruciale à l'éducation et se sert abondamment de sa veille informationnelle. Les municipalités continuent de resserrer des liens avec les organismes d'aide à l'innovation, les centres d'expertise et les institutions d'enseignement. Il faut dire que l'agriculture demeure une assise solide et ouverte à la diversification économique.

Le Kamouraska récolte enfin les fruits d'années d'efforts consacrées à promouvoir à l'extérieur de ses frontières son capital symbolique et l'image positive de sa ruralité, constituant par le fait même une source de fierté pour ses citoyens. Il y a quelques années, la caractérisation des usages du territoire avait permis d'initier des pratiques de cohabitation innovatrices et harmonisées permettant ainsi à tous les acteurs de valoriser la diversité des potentiels issus de la multifonctionnalité du territoire et de s'engager résolument dans la voie du développement durable.

TABLE DE L'AGRICULTURE ET DU BIOALIMENTAIRE

En 2020, le Kamouraska est reconnu comme un *chef de file* au Québec dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie et du bioalimentaire à l'intérieur de l'application du développement durable et d'un engagement politique local. Le succès de ce secteur repose en grande partie sur les compétences et le leadership des producteurs agricoles et des centres d'expertise, de transfert et de formation. Ce résultat origine aussi d'une analyse des potentiels, des pratiques agricoles propres au territoire, d'un ancrage au Kamouraska des filières de production existantes et de l'apparition de nouvelles filières à des marchés différenciés.

TABLE DE LA FORÊT

En 2007, le secteur de la forêt au Kamouraska se trouvait paralysé en raison de la conjoncture et de conditions structurelles qui échappaient au contrôle de ses acteurs. Suite aux baisses successives de la « possibilité forestière », on entrevoyait même une rupture éventuelle des stocks et de la ressource. Évoluant dans un secteur mondial hautement concurrentiel, les intervenants de la forêt ont su malgré tout se prendre en main et s'engager résolument vers un avenir commun. Par la concertation locale et dans une perspective de *développement durable*, ils ont emprunté conjointement un sentier qui allait leur révéler tout le potentiel que leur offrait leur forêt publique et privée. Tout en marquant la volonté ferme de maintenir la production de la matière ligneuse en amont de la filière, les acteurs ont nettement compris l'urgence de voir et de comprendre autrement la forêt en regroupant sous un même champ d'intervention la mise sur pied de nouveaux inventaires, l'application de modèles de gestion durable de la forêt, la création de procédés innovants en transformation et la création de produits à haute valeur ajoutée répondant à de nouveaux segments du marché.

Le secteur de la forêt du Kamouraska tend vers un équilibre entre les différents usages de la forêt tout en maximisant ses potentialités. On voit bien que le caractère multifonctionnel de la démarche a permis de transposer en occasions d'affaires de nouvelles tendances telles les produits certifiés du point de vue environnemental, les projets éoliens en milieu forestier, les biocarburants, les activités reliées au tourisme et au plein air ou encore les chartes de construction. Ces avenues de développement sont en pleine croissance. De surcroît, ce concept global a permis d'harmoniser et d'unifier les activités forestières au sud du Kamouraska avec celles qui se déploient le long du littoral. Même si leurs activités et leur type de développement demeurent distincts, leur complémentarité commence à porter fruit. Sous l'impulsion d'un leadership municipal, les acteurs de la forêt ont réussi cette transition en négociant et en bâtissant un nouveau partenariat qui repose sur les forces du territoire soit la présence d'un capital humain qualifié, des infrastructures, des institutions de formation et des centres d'expertise et de recherche d'une grande qualité.

TABLE DE LA CULTURE

À l'aube de l'année 2020, le Kamouraska est reconnu comme un territoire doté de paysages spectaculaires dans lequel s'activent des communautés dynamiques et fières de leur identité. L'ensemble de ces communautés contribuent à maintenir un cadre de vie exceptionnel faisant du Kamouraska un territoire distinctif et accueillant pour attirer et retenir les personnes créatives et les entreprises culturelles. Les citoyens sont conscients de la valeur du patrimoine bâti, paysager et immatériel et sont prompts à le conserver et à le défendre. Le Kamouraska bénéficie aujourd'hui des interventions exemplaires et novatrices de protection, de conservation et de mise en valeur de son patrimoine. L'entière des municipalités et la MRC de Kamouraska jouent un rôle prépondérant dans ce domaine assumant l'exercice plein et entier de leurs pouvoirs habilitants. Les nombreuses activités et expressions culturelles et artistiques déployées partout sur le territoire font maintenant la fierté des entrepreneurs, des travailleurs et des familles du Kamouraska. Le Kamouraska s'est même doté d'un comptoir de services-conseils en matière culturelle. Il faut dire que ces initiatives sont nées également de la volonté collective de consolider l'offre de services supralocaux et d'assurer leur présence partout sur le territoire. À l'origine de ces transformations, l'engagement politique et la concertation locale ont fait du patrimoine l'assise de notre identité culturelle. La médiation culturelle a permis aux diverses formes d'expressions d'établir des liens privilégiés avec le public et de s'établir parfois même au cœur de lieux patrimoniaux réinventés. Enfin, l'implantation progressive des nombreux jalons de cette vaste plate-forme de développement culturel nourrit et inspire le développement touristique du Kamouraska.

TABLE DE L'ENTREPRISE

Le Kamouraska est reconnu comme un territoire doté de paysages spectaculaires dans lequel s'activent des communautés dynamiques et fières de leur identité. L'ensemble de ces communautés contribuent à maintenir un cadre de vie exceptionnel faisant aussi du Kamouraska un territoire attrayant pour les entrepreneurs, les travailleurs et les familles. Le Kamouraska a su miser sur des créneaux économiques différenciés, innovateurs et durables permettant ainsi d'atténuer sensiblement les effets négatifs de la mondialisation et du déclin démographique. Cette réussite est attribuable d'une part, à la qualité des compétences et à l'ingéniosité des dirigeants d'entreprises et des employés et, d'autre part, au déploiement de l'expertise et des savoirs des centres de recherche, de formation et de transfert technologique vers les entreprises. L'ancrage de ces centres sur un même territoire demeure d'ailleurs un cas unique au Québec rural. De plus, des années de concertation ont permis d'instaurer un leadership partagé entre les instances politiques locales, les organismes de développement, les forces entrepreneuriales, éducationnelles, économiques et sociales qui fait l'envie des autres régions. Il est d'autant plus remarquable que les efforts entamés depuis plus d'une décennie auprès des jeunes ont permis d'enraciner au territoire une nouvelle génération d'entrepreneurs.